

POL 5510-20
PROBLÈMES MILITAIRES ET STRATÉGIQUES
Horaire : Mardi 14h-17h

Enseignant: Sébastien Barthe

Courriel: pol5510barthe@gmail.com (du lundi au vendredi, de 9h à 16h)

Disponibilités: Voir ci-dessous dans la section « Outils et disponibilités »

DESCRIPTIF

Initiation aux théories et aux réalités de la sécurité internationale. Tour d'horizon des différents champs d'analyse du domaine des études stratégiques. Introduction aux enjeux militaires et non militaires reliés aux deux dynamiques principales de la stratégie et de la diplomatie, soit la guerre et la paix. Le règlement des conflits et les missions de paix.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Le cours **POL 5510** tente de faire un tour d'horizon des perspectives analytiques et conceptuelles qui existent sur divers aspects liées à la dimension spécifiquement militaire et stratégique des conflits armés et des relations internationales contemporaines, afin de mieux comprendre la difficulté à rendre compte de ces phénomènes. Conséquemment, il s'intéresse relativement peu aux dimensions sociales et politiques des conflits politiques et des guerres (sujet du cours POL 5815 *Analyse sociopolitique des conflits armés*), pour se concentrer plutôt sur leurs dynamiques militaires et stratégiques.

De façon générale, le cours vise à:

- Initier les étudiantEs dont le cheminement comporte un intérêt soutenu pour les questions internationales aux concepts, problématiques et débats qui alimentent les études stratégiques en science politique/Relations internationales
- Développer un regard critique face aux phénomènes sécuritaires internationaux
- Développer une connaissance de base sur divers aspects liés à la réflexion sur la stratégie militaire
- Initier de manière pratique les étudiantEs aux complexités inhérentes à l'utilisation multilatérale de la force armée dans les relations internationales contemporaines

UN PETIT MOT EN DÉBUTANT...



Bonjour! Je me nome Sébastien Barthe et je suis très heureux d'entreprendre avec vous l'étude des dimensions politiques et sociales des conflits armés. Je profite de l'occasion pour me présenter brièvement. Je suis chargé de cours au département de science politique depuis 2005 et j'enseigne POL 5510¹ depuis cette époque lointaine. C'est pour moi un cours qui a beaucoup changé au fil des ans, bien qu'il ait toujours été axé sur les questions sécuritaires internationales. Depuis 2018, il comprend un jeu de rôle en classe, qui simule les travaux du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est habituellement le coeur du semestre pour POL 5510, l'expérience étant considérée comme très

¹ Vous pouvez prononcer le sigle du cours comme ça vous plaît. Pour ma part, je le nomme toujours « POL cinquante-cinq dix »

enrichissante par la plupart des participantEs au cours. Je suis heureux de vous annoncer d'emblée que nous ferons ensemble un jeu de rôle, adapté à cette session à distance.

J'aurai 45 ans en décembre prochain et je suis à l'UQAM depuis 25 ans (!!!), soit depuis que j'y ai fait mon bacc en science politique, amorcé à l'automne 1995 (je sais, plusieurs d'entre vous n'étiez pas néEs à l'époque...). J'ai également fait ma maîtrise en relations internationales à l'UQAM, entre 1999 et 2003, ainsi que ma scolarité de doctorat entre 2004 et 2007. Ma spécialité d'enseignement, que j'ai commencé à développer justement lors de mes études avancées, touche à tout ce qui concerne la sécurité internationale, dont les politiques de défense et les conflits armés. J'ai également la chance, et j'apprécie par ailleurs énormément, enseigner certains des cours obligatoires liés au cheminement en relations internationales des programmes du département de science politique, tels que POL 1400 *Introduction aux relations internationales*, POL 4422 *Le système international contemporain* et POL 5410 *Théories des relations internationales*, que certainEs d'entre vous avez peut-être suivi avec moi à un moment ou un autre.

Le contexte de cette session est sans contredit unique. Même si vivons déjà depuis plus de six mois en situation de pandémie et que nous avons peut-être pu développer certaines nouvelles pratiques, cette session d'automne est bel et bien la première qui aura été conçue à l'avance pour être dispensée complètement à distance. Avoir eu à ma disposition quelques mois pour préparer ce cours m'aura permis, je l'espère, de bien adapter ce que je faisais habituellement avec mes étudiantEs de POL 5510 à ce contexte inusité. J'espère sincèrement que ce cours saura vous stimuler et représentera une étape enrichissante de votre parcours universitaire, malgré le fait qu'il ne sera évidemment pas aussi bien « rodé » que le cours auquel vous auriez eu droit si nous nous étions rencontrés à l'université à tous les mardi après-midi de l'automne. Les éléments que vous retrouverez dans ce syllabus visent à vous communiquer de manière simple et directe de quelle manière le cours POL 5510 à distance a été organisé. Vous aurez ainsi une idée précise des objectifs à atteindre, des étapes à franchir pour y arriver, ainsi que des modalités utilisées pour évaluer votre progression et votre succès dans le cours.

Tout au long du semestre, je vais essayer le plus possible de créer et d'entretenir avec vous touTEs des liens qui nous permettrons, ensemble, de déjouer les pièges de l'isolement et du manque d'intérêt qui guettent tous les cours à distance. Comme première étape, je vous invite dès à présent à mettre à jour votre profil d'utilisateur/utilisatrice sur Moodle, la plate-forme que nous utiliserons pour progresser dans le cours. Incluez une photo récente et écrivez quelques mots de présentation. Comme votre profil est visible pour les autres participantEs au cours, nous aurons touTEs une meilleure connaissance des personnes avec qui nous partagerons l'expérience de POL 5510 cet automne. Sur ce, je vous souhaite un excellent trimestre!

N.B.: La photo ci-dessus a été prise en juillet. Mes cheveux ont un peu poussé depuis!

STRUCTURE GÉNÉRALE DU COURS

Le cours POL 5510, dans la version à distance que je vous propose cet automne, se divise en deux ensembles d'activités.

D'une part, l'enseignement magistral qui serait habituellement effectué en classe a été remplacé par **quatre modules en ligne**, qui touchent à quatre grands thèmes associés au sujet du cours: ***Études stratégiques et études de sécurité en Relations internationales; Penseurs de la stratégie militaire classique; Penseurs de la stratégie militaire contemporaine; Le Conseil de sécurité de l'ONU et la sécurité internationale***. Chaque module comporte un ensemble d'éléments à consulter: présentation des points principaux à retenir, textes à lire, ressources audio-visuelles, capsules enregistrées par l'enseignant qui complètent le tout, etc. N'ayant pas été en mesure de tout préparer d'avance durant l'été, ces modules seront accessibles au fur et à mesure de la première moitié de la session. L'évaluation de l'apprentissage associé aux modules se fera au moyen de questions synthèse à choix multiples, qui s'effectueront sur Moodle: chaque module comptera une série de questions, vous complèterez donc les questions synthèse à votre rythme. Comme il s'agit de questions QCM sur Moodle, votre score vous sera immédiatement révélé après avoir complété ces exercices.

D'autre part, comme je l'écrivais précédemment, j'organise depuis longtemps des activités participatives dans le cadre de POL 5510 et je tenais à ce que ce semestre ne fasse pas exception, malgré les contraintes sanitaires. C'est pourquoi la seconde partie de la session (novembre et décembre), seront consacrés à la préparation d'une **séance de**

simulation des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU, qui se tiendra dans les dernières semaines du semestre. La nature à distance du cours m'amène à privilégier le travail individuel pour cet exercice, considérant qu'il est grandement problématique de faire fonctionner correctement une séance de négociation ordonnée avec plus de 50 personnes. Il me semble qu'il sera bien plus profitable d'avoir des séances de négociations avec 10 à 12 personnes à la fois, ce qui permettra à tout le monde de pouvoir jouir pleinement l'expérience. Vous consacrerez donc vos semaines de novembre à préparer individuellement les documents qui baliseront votre participation à la séance de jeu de rôle de la fin du semestre, durant laquelle vous assumerez chacunE le rôle d'un État au Conseil de sécurité. Les détails de la préparation du jeu de rôle vous seront communiqués dans les premières semaines de la session, pour vous permettre d'entamer dès lors vos recherches.

OUTILS NÉCESSAIRES POUR FAIRE LE COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

De par sa nature complètement à distance, le cours POL 5510 demande à ce que vous ayez accès à une bonne connexion Internet, stable et de débit suffisant pour être au moins en mesure de participer à des rencontres virtuelles pouvant s'échelonner sur une à deux heures. Il est fortement recommandé que votre accès aux éléments du cours, que ce soit sur Zoom ou Moodle, s'effectue à partir d'un ordinateur et non d'un téléphone cellulaire. Je vous conseille par ailleurs d'aller consulter la page **Info études 2020-2021** mise en place par l'université, à l'adresse <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>, pour rassembler en un seul endroit une foule de renseignements et d'hyperliens utiles pour vous cet automne.

Le cours POL 5510 demandera que vous lisiez des textes académiques qui sont disponibles en ligne (pour téléchargement ou lecture à l'écran). Plusieurs seront disponibles directement sur la page Moodle, mais il se peut qu'à l'occasion je ne vous fournisse qu'un URL pour accéder à certains. Le service des bibliothèques de l'UQAM vous offre plusieurs méthodes pour accéder à ces ressources. Vous pouvez aller à l'adresse <https://bibliotheques.uqam.ca/ressources-numeriques/> pour obtenir tous les détails à ce sujet.

Finalement, il me semble nécessaire de vous offrir plusieurs moments de disponibilité, tout au long du semestre, pour répondre à vos interrogations de toutes natures. Vous pouvez me joindre **en tout temps par courriel, à l'adresse indiquée sur la première page du syllabus**. Je réponds habituellement à ces courriels de manière assez rapide. Ceci étant, je ne peux vous assurer d'une telle rapidité lorsque vous m'envoyez des courriels après 16h en semaine, ainsi que les fins de semaine. Vous pouvez également communiquer avec moi via l'envoi de messages personnel par Moodle, bien que cette méthode soit plus lente que le courriel (je ne reçois pas de notification sur mon cellulaire lorsque vous utilisez la messagerie Moodle). Je serai également **disponible tous les mardi après-midi de la session, de 13h à 15h, pour répondre en personne et en direct, sur Zoom**, à vos questions. L'hyperlien permettant d'accéder à ces « réunions » récurrentes se trouvera sur la page Moodle du cours.

CALENDRIER

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
---------	------	-----------

Présentation du syllabus et du cours par Zoom le 8 septembre à 14h

1	8 septembre	Vote asynchrone sur l'entente d'évaluation via Moodle jusqu'au vendredi 11 septembre à 23h55
---	-------------	---

Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
2	15 septembre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 15 septembre de 13h à 15h</p> <p>Vote asynchrone pour le choix de la problématique du jeu de rôle via Moodle jusqu'au vendredi 18 septembre</p>
3	22 septembre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 22 septembre de 13h à 15h</p> <p>Date limite pour le choix du pays sur Moodle: le mardi 22 septembre à 23h55</p>
4	29 septembre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 29 septembre de 13h à 15h</p>
5	6 octobre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 6 octobre de 13h à 15h</p>
6	13 octobre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 13 octobre de 13h à 15h</p>
7	20 octobre	<p>Modules 1 à 4 (travail personnel à distance)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 20 octobre de 13h à 15h</p>
8	27 octobre	<p>Semaine de lecture</p> <p>Modules 1 à 4 (travail personnel facultatif)</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 27 octobre de 13h à 15h (à confirmer)</p> <p>Date limite pour compléter les questions synthèse des modules 1 à 4 sur Moodle: le dimanche 1^{er} novembre à 23h55</p>

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
9	3 novembre	<p>Préparation de la participation à la séance de négociation au Conseil de sécurité de l'ONU: recherche, écriture du mémorandum de position</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 3 novembre de 13h à 15h</p>
10	10 novembre	<p>Préparation de la participation à la séance de négociation au Conseil de sécurité de l'ONU: recherche, écriture du mémorandum de position</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 10 novembre de 13h à 15h</p>
11	17 novembre	<p>Préparation de la participation à la séance de négociation au Conseil de sécurité de l'ONU: recherche, écriture du mémorandum de position</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 3 novembre de 13h à 15h</p>
12	24 novembre	<p>Préparation de la participation à la séance de négociation au Conseil de sécurité de l'ONU: recherche, écriture du mémorandum de position</p> <p>Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 24 novembre de 13h à 15h</p> <p>Date limite pour la remise du mémorandum de position sur Moodle: le mardi 24 novembre à 23h55</p> <p>N.B.: Cette date est la même pour tout le monde, peu importe à quel groupe vous avez été assignéE pour la simulation</p> <p>Dévoilement des mémorandum de position (version sans stratégie) des groupes 1 et 2 sur Moodle le mercredi 25 novembre en matinée</p>
13	1 ^{er} décembre	<p>Séance de simulation des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU sur Zoom le mardi 1^{er} décembre</p> <p>Groupe 1: 14h-15h30</p> <p>Groupe 2: 15h30-17h</p> <p>Dévoilement des mémorandum de position (version sans stratégie) des groupes 3 et 4 sur Moodle le mercredi 2 décembre en matinée</p>

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
14	8 décembre	Séance de simulation des travaux du Conseil de sécurité de l'ONU sur Zoom le mardi 8 décembre <u>Groupe 3: 14h-15h30</u> <u>Groupe 4: 15h30-17h</u>
15	15 décembre	Disponibilités de l'enseignant par Zoom le mardi 15 décembre de 13h à 15h Date limite pour compléter le formulaire de bilan du jeu de rôle sur Moodle: le lundi 21 décembre à 23h55

EVALUATIONS ET ECHEANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	DATES À RETENIR
<p>Questions synthèses des modules 1 à 4</p> <p><i>Note: toutes les questions seront à choix multiple, il n'y aura aucune question à développement</i></p>	<p>Synthèse 1: 15%</p> <p>Synthèse 2: 15%</p> <p>Synthèse 3: 15%</p> <p>Synthèse 4: 15%</p> <p>Total 60%</p>	<p>Toutes les synthèses doivent être complétées sur Moodle au plus tard le dimanche 1^{er} novembre à 23h55</p> <p><i>Note: le score étant comptabilisé automatiquement par Moodle, vous obtiendrez vos résultats dès que vous aurez terminée une synthèse</i></p>
Mémoire de position	20%	Remise sur Moodle au plus tard le mardi 24 novembre à 23h55
Participation au jeu de rôle	10%	Participation par Zoom le mardi 1 ^{er} décembre ou le mardi 8 décembre, selon l'horaire assigné <i>Note: Vous devrez obligatoirement respecter la date et l'heure qui vous auront été assignées pour participer à la simulation</i>

ÉVALUATION	PONDÉRATION	DATES À RETENIR
Formulaire de bilan du jeu de rôle	10%	À compléter sur Moodle au plus tard le lundi 21 décembre à 23h55

- Veuillez prendre note que tout ce qui concerne le jeu de rôle sera expliqué plus en détails dans les premières semaines de la session, probablement au moyen de capsules sur la page Moodle (plus simple et plus souple qu'une séance d'information sur Zoom).

GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
— Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
	D+	[61 - 63[Passable
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

IN

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.